



Nouvelles du conseil du 12 décembre 2022

Attention : on ne parque plus sur les rues !

La Municipalité rappelle à toutes et tous les conductrice/eurs que les mesures hivernales concernant le stationnement des véhicules sont pleinement en vigueur sur l'ensemble du territoire communal. Jusqu'au printemps, il est formellement interdit de parquer un véhicule privé le long d'une rue ou aux abords immédiats de celle-ci. Les voitures et autres engins roulants doivent être gardés sur des places privées ou dans des garages. Des contrôles seront réalisés dans tout le village et les contrevenants se verront infliger des amendes d'ordre, qu'on se le dise !

Le premier bureau de vote

Pour le scrutin communal du 29 janvier 2023, le premier de la nouvelle année, le Conseil municipal a formé lundi soir le bureau de vote suivant : président, Stéphane Schranz ; secrétaire : Marion Vaucher-Joset ; membres : Vincent Vaucher, Line Vianney-Liaud, Marco Vilarino Baneira ; remplaçants : Timothé Staïesse, Virginie Stocker, Christophe Vila, Camelia Viglino.

Nouveau commissionnaire

L'Exécutif local a nommé le lieutenant Julien Feusier en tant que membre de la commission des sapeurs-pompiers, à compter du 1^{er} janvier 2023. Ainsi cet organe est-il désormais au complet. Les autorités remercient le nouveau commissionnaire pour son engagement.

Les vacances de l'administration

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale demeureront fermés au public depuis le vendredi 23 décembre à midi. Le guichet vivra sa première ouverture de la nouvelle année le mardi 3 janvier 2023 à 10 h. La Municipalité profite de cette parution pour adresser ses meilleurs vœux, à toute la population de la commune. Elus et employés de la commune souhaitent unanimement que les Fêtes vous soient agréables et que 2023 commence pour vous de la meilleure des manières.

Une formation politique pour trois de nos élus

Trois de nos « nouveaux » conseillers municipaux, entrés en fonction en 2021 ou au début de 2022, à savoir Sacha Calegari, Livia Chevalier et Bibiana Merazzi, vont participer l'année prochaine à la formation proposée par le Réseau égalité Berne francophone. Ces élus suivront dans ce cadre quatre soirées organisées à Bienne, en février, mai, juin et juillet ; elles sont destinées aux politiciens qui souhaitent présenter leur action politique de manière claire, structurée et attractive. Le premier module sera centré sur l'identification des enjeux et l'argumentation, le second sur les manières de déployer son action politique et le troisième sur la présentation de son travail parlementaire. Le dernier module permettra aux participants de découvrir et d'expérimenter les meilleurs moyens de visibiliser leur action grâce aux médias et aux réseaux sociaux.

La patin ouvre demain !

Grâce à l'engagement généreux et motivé d'une précieuse équipe de bénévoles, la patinoire de Sonceboz ouvrira sa glace demain samedi. Pour peu bien sûr que les conditions météorologiques n'y mettent pas leur veto entre le délai d'édition (mercredi matin tôt) et la parution de ce texte,



Le charme inimitable de la glace « maison » à ciel ouvert

la population est chaleureusement conviée à chausser ses patins et à venir passer, sur la surface dédiée estivalement à la pétanque, des heures de glisse inimitables, dans une ambiance chaleureuse et bon enfant. La Municipalité remercie chaleureusement les infatigables « gicleurs » et autres bénévoles qui rendent possible cette offre très appréciée et elle souhaite beaucoup de plaisir à tous les usagers de notre patinoire. Les autorités rappellent à toutes et tous que la plus grande prudence est de mise, pour se rendre à La Côtate, le long du tronçon de la Route de Bienne privé de trottoir.

Du nouveau à la déchèterie

Les autorités locales ont décidé de lancer un essai, dès le début de l'année prochaine, à la déchèterie du Brahon. Un conteneur ad hoc, de quinze mètres cubes, avec compacteur intégré, sera installé sur place pour recueillir les déchets encombrants combustibles (meubles et grosses pièces de décoration, en particulier, qui ne sont pas recyclables et dont les dimensions empêchent de les éliminer dans un sac officiel). Jusqu'ici, ces encombrants étaient entassés et les employés de notre société partenaire pour le transport devaient se déplacer à deux pour parvenir à les charger sur leur véhicule. Avec l'aide des employés de la déchèterie, les habitantes et habitants glisseront donc leurs encombrants combustibles dans ce conteneur spécial, où ils seront automatiquement compactés. Cette manière de faire permettra d'optimiser nettement le volume des déchets de ce type.